



Les rythmes de l'enfant à l'école Ste Marie Madeleine

Un fondement : notre projet éducatif

Le projet éducatif des établissements catholiques puise ses racines dans l'Évangile. Il est notre feuille de route et expose les valeurs qui lient les membres de la Communauté Educative. Les parents s'engagent, contractuellement, à y adhérer.

Voici quelques extraits du projet éducatif de l'école Ste Marie Madeleine:

Volet pédagogique : développer des compétences dans le respect des rythmes de chacun.

Volet éducatif : désir d'apprendre, sens du discernement, respect de l'autorité, autonomie, sens de l'effort, générosité et solidarité dans l'effort. Lieu d'intégration pour tous les enfants.

Ses fondements font écho à des aspects de la réforme : favoriser la réussite de tous, notamment les plus fragiles, et de tenir compte des connaissances sur les rythmes de l'enfant.

Quels vont être les objectifs de la réforme pour l'école Ste Marie Madeleine ?

Nous devons trouver une organisation de la journée, puis de la semaine, qui respecte les rythmes de l'enfant et penser à tenir compte du développement de chacun.

Il s'agit de faire de l'école un lieu de vie et de travail qui soit favorable à chaque acteur de la communauté éducative.

Quelle sera notre démarche ?

Nous prendrons le temps de réfléchir, avec tous les membres de la Communauté Educative, à un vrai **projet**. Ce projet sera écrit et lisible par tous. Il sera le résultat d'un travail commun en termes d'organisation scolaire, périscolaire ; il regroupera nos réflexions et décisions en termes de pédagogie et d'éducation.

Quel calendrier ?

Au regard de notre projet éducatif, l'équipe pédagogique se devait d'agir, de poser un petit jalon afin de progresser sans pour autant tout bouleverser.

Pour commencer, les horaires sont remaniés pour la rentrée 2014.

Ce qui relève du périscolaire, de son animation, de la semaine à 4.5 jours, du temps en famille sera travaillé en Conseil d'Établissement sur deux ans.

Les horaires pour la rentrée de septembre 2014- Pourquoi ce choix ?

Voici, dans l'ordre, les réflexions et contraintes qui ont menées notre réflexion, chacune entraînant l'autre à sa suite.

1- Une réflexion autour des APC

Nous avons, tout d'abord, souhaité améliorer la situation actuelle des élèves les plus fragiles et de réfléchir aux APC.

En effet, les études scientifiques des chronobiologistes montrent que l'heure d'APC après la classe (créneau 17h00 -17h30) n'est pas favorable aux apprentissages : les élèves sont fatigués et c'est un moment plus propice aux activités physiques.

Nous avons donc décidé de placer les APC le matin, en 2 fois 30 minutes. Il s'agira d'un temps de mise en route, d'anticipation. Ainsi, les enfants seront en situation de réussite.

Les APC auront donc lieu de 8h15 à 8h45 les mardis et jeudis.

2- Des horaires réguliers tous les jours de classe.

Afin d'éviter toute confusion, les horaires sont, tous les jours, les mêmes.

Soit : 8h45-12h00 puis 13h45 -16h30.

3- Allonger la pause déjeuner.

Nous avons voulu alléger la journée et réfléchir au temps de cantine.

La pause méridienne est un moment naturel de relâche de l'organisme (quelques soient les entrées alimentaires et l'âge des individus), c'est le moment le moins favorable aux apprentissages. Nous avons donc souhaité avoir les élèves sur un moment plus propice, soit dans l'après-midi plutôt qu'après le repas.

Ce choix va aussi dans les sens d'un changement à la cantine. En effet, le nombre d'enfants déjeunant chaque midi à la cantine va croissant. Nous allons devoir faire deux services pour les maternelles. Nous souhaitons aussi favoriser l'entrée par petits groupes dans le réfectoire pour les plus grands. Un allongement de 15 minutes pourra nous permettre de le faire.

4-Temps de classe et rattrapage un mercredi sur trois.

Au regard des changements évoqués, la journée des élèves ne pouvait se prolonger au-delà de 16h30.

Les élèves ont actuellement (2013-2014) 6h15 de cours par jour.

Avec les modifications prévues pour la rentrée 2014, la journée de classe passe à 6h00.

Nous « perdons » donc 1h00 par semaine qu'il nous faut rattraper. Nous avons opté pour un regroupement de 3 heures sur une demi-journée.

Suite au sondage auprès des familles, la majorité des votes s'avère favorable au mercredi matin.

C'est pourquoi, les élèves auront classe un mercredi matin sur trois environ durant 3 heures. Un calendrier sera donné car l'alternance un mercredi sur trois ne pourra pas toujours être respectée.

L'horaire 9h-12h00 a été choisie pour permettre aux élèves de se reposer plus longtemps ce jour-là.

Ce qui ne change pas

*L'accueil périscolaire des lundis, mardis, jeudis et vendredi ne change pas :

Garderie : 7h30-8h45 /16h30 -18h30

Cantine : 12h00- 13h45

Il n'y aura pas de garderie ni de cantine le mercredi.

*Le portail ouvrira ses portes 10 minutes avant soit de :

8h35 à 8h45 et de 13h35 à 13h45